

TARIFS CAMPING JOURNALIER 2012 de 14h à 12h

Ouvert du 01/04/12 AU 30/09/12

Forfait (inclus) : emplacement tente (ou caravane) + personnes + 1 véhicule + douches chaudes.

	Basse saison	Haute saison du 1er /07 au 31/08
Forfait 1 pers	14 €	Emplacement réduit 1 ou 2 personnes : 23€ (sans voiture, ni point d'eau)  Forfait 1, 2, 3 personnes : 34€ (Avec voiture et point d'eau)
Forfait 2 pers	20 €	
Forfait 3 pers	25 €	
SUPPLEMENT EVENTUEL	Adulte : 7€-Enfant -7ans : 4,50€ -Animal : 2,50€ Electricité 6A : 4€- Electricité 10A : 5€ - Véhicule suppl. 9€	

Les arrivées se font à partir de 14h et les départs avant 12h. Départ possible à 18h avec supplément. **(Uniquement basse saison).**

**PROMO** Basse saison : 1 semaines : -5% ; 3 semaines : -10%  
FRAIS DE DOSSIER OFFERT EN BASSE SAISON

FORMULAIRE DE RESERVATION A RETOURNER

Cette réservation devra être remplie, signée et retournée avec l'attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de réservation de 212€ par mobil' home à l'ordre du camping de Ceyreste.

Séjour préférentiel : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ (minimum 2 nuits)

**Emplacement :**  Tente  Caravane **Electricité :**  6A  10A  
**Dimension (Obligatoire) Pas de caravane de plus de 5m et pas de double essieux :**

**Prix de l'emplacement :** ..... € (hors taxe de séjour et frais de dossier)  
**Nombres de Personnes :** .....Adultes et .....Enfants (-12ans)

**Composition des locataires :** (NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, PROFESSION, NATIONALITE)

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_

**NOM -PRENOM** \_\_\_\_\_  
**ADRESSE** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
**CODE POSTAL-VILLE** \_\_\_\_\_  
**TEL.** \_\_\_\_\_  
**Email** \_\_\_\_\_

De quelle façon nous avez-vous connus : \_\_\_\_\_

**FRAIS SUPPLEMENTAIRES :** TAXE DE SEJOUR : 0.55 cts par jour, par personne ; FRAIS DE DOSSIER : 12€, non remboursable.  
**SUPPLEMENT EVENTUEL :** 1 animal par emplacement : 2.50€/j ; WIFI : 1H : 2€ ; la journée : 3€ ; 2j : 4€ ; 7j : 15€ ; Location de draps possible sur place : 6€ /lit ; Location de couvertures suppl. : 4€ /couverture ; Location de micro onde sur place : 15€/semaine ; Location de transat sur place : 10€ /semaine ; Kit Bébé : 4€/jour, 7j : 15€ ; Location de cafetière électrique : 10€/semaine ; Consignes réfrigérées : de 4 à 24€ (se renseigner auprès de la réception)  
**TARIFS VISITEURS :** 1€ /pers /heure ou de 6€ /pers /jour.

**Pour votre sécurité et votre confort, le port du bracelet est obligatoire jour et nuit dans tout le camping et à la piscine**  
**Par mesure d'hygiène le MAILLOT DE BAIN est obligatoire à la piscine.**

**MODE REGLEMENT ACCEPTE :** Espèces, chèques vacances, Chèque bancaire.

« J'ai pris connaissance des conditions générales de location au verso » « Tout séjour écourté n'est pas remboursé quel qu'en soit le motif »  
« LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD » Date et signature :



**Piscine à débordement paysagée chauffée d'avril à septembre, pataugeoire, terrains de pétanque, mini golf, local de jeux (baby foot, flipper, vidéo), Aire de jeux pour les enfants, table de Ping-pong (avoir son matériel). Parcours de santé et terrain de football (au dessus du camping). WIFI (payant), coffres, repassage, frigo consignes, lave chien, baignoire pour bébé, Téléphone à pièce, machine à laver**

#### LOISIRS /ACTIVITES

En saison : (Juillet et août)

- 2 soirée /semaine (karaoké, soirée à thème, bal) de 21h à 24h ;
- Aquagym du lundi au vendredi ;
- Club enfant de 5 à 10ans du Lundi au Vendredi. dans toutes la région

En basse saison :

- Balade au départ du camping
- Balade sur le circuit de Marcel Pagnol, ainsi que diverses balades

#### LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUE :

Commerces les plus proches, mairie, Poste, Ceyreste village, 1km

Arrêt de bus le plus proches, 800m

Gare SNCF, La Ciotat, 2km

Gare routière, office du tourisme, La Ciotat centre, 5km

La plage de La Ciotat, à partir de 3.50Km

Aéroport Marseille Provence, environ 80Km

Aéroport du Castellet, environ 15Km

Supermarché CASINO /ALDI Env. 3Km

#### Conditions générales de location d'un emplacement camping :

MODE DE PAIEMENT : Espèce, chèque, chèque vacances, virement bancaire.

OUVERTURE : Le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 30 septembre 2012.

ACCUEIL : Les réservations de location d'un emplacement en haute saison s'effectue pour un minimum de 7 nuits.

Pas de réservation en basse saison.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE (1 par emplacement) : Les animaux sont acceptés, ils doivent être tenu en laisse avec le carnet de vaccination à jour, ils ne doivent pas rester seul sur l'emplacement. Pour leurs besoins ils doivent être sortis du camping.

Les chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies). Tarif : 2.50€ / jour

CONDITION DE RESERVATION : Votre réservation est confirmée à réception du chèque de réservation de 92€ + l'attestation d'assurance RC, après confirmation écrite de notre part. Le règlement se fait à l'arrivée avant d'accéder à l'emplacement attribué. Ces dispositions sont mises en place pour des raisons de sécurité et de tranquillité des vacanciers.

**Au vue de la configuration du terrain de camping, pas de caravane de plus de 5m et de double essieux.**

Les emplacements sont limités à 6 pers max.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera restituée par courrier. L'emplacement devra être aussi propre qu'à l'arrivée. Dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 40€ sera retenue pour frais de nettoyage.

Les arrivées se font à partir 14h et avant 20h, Les départs avant 11h45 au plus tard.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement qui leur est alloué : toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier l'inscription et exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité.

STATIONNEMENT DES VEHICULES : Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement (1 véhicule max) ou au parking extérieur.

UTILISATION DES LIEUX : Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures des portières et des coffres doivent être aussi discrètes que possible.

CONDITION D'ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail au plus tard 1 mois avant l'arrivée. La date sera celle de la poste ou du mail. Le chèque de réservation est restitué quand l'emplacement a pu être reloué pour la même période et au même tarif, avec une retenue de 35€ pour frais.

**Dans le cas où l'annulation serait notifiée moins d'un mois avant l'arrivée. Le chèque de réservation reste acquis, le solde du montant du séjour sera réclamé en cas de non relocation.**

ARRIVEE RETARDE/DEPART ANTICIPE : Il est impératif d'en informer la direction, si le preneur ne se manifeste pas dans les 24H qui suivent la date d'arrivée indiqué sur le contrat de location d'un emplacement camping:

-le contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de l'emplacement camping,

-le montant de l'emplacement camping reste acquis au propriétaire

**TOUTE INTERRUPTION DU SEJOUR NE DONNE LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT.**

CONDITIONS GENERALES DES EMBLACEMENT CAMPING : A l'arrivée, les personnes doivent se présenter à la réception afin d'effectuer les formalités de votre règlement et pose du bracelet.

**Le port du bracelet est obligatoire le jour et la nuit pendant la totalité de votre séjour pour la sécurité de tous. Conformément à la législation, les shorts de bain sont strictement interdits à la piscine (maillot de bain obligatoire).**

Les réservations seront attribuées dans l'ordre d'arrivée. La direction se réserve le droit de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée.

VISITEURS : Tous visiteurs doivent obligatoirement se présenter à la réception. Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Ceux-ci sont tenus d'une redevance par visiteur : 1€/pers/heure ou de 6€/j/pers. Visite possible entre 9h et 23h max, impératif. La direction se réserve le droit de limiter le Nbs de visiteurs.

Les voitures des visiteurs sont interdites dans le camping.

HORAIRE RECEPTION : Avril - Mai - Juin et Septembre : Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; Juillet et Août : ouvert de 8h à 20h ; Mars- Octobre et Novembre : Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h. En cas d'urgence, notre vigile est présent toute la nuit (uniquement saison, férié), sinon sonnette au bureau et s'adresser au gardien à l'entrée du camping.

**CALME ABSOLU DE 23H A 8H.** Fermeture du portail de 23h à 7h30 (horaire d'été) et de 22h à 6h30 (horaires d'hiver).

Les personnes s'engagent au respect du règlement intérieur, disponible sur le site internet du camping, affiché à l'entrée du camping, et pourra vous être remis à votre demande.

**LE NON RESPECT DES REGLEMENTATIONS OU DU REGLEMENT INTERIEUR PEUT ENTRAINER L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DEDOMMAGEMENT.**

## Conditions générales de location d'un emplacement camping :

**MODE DE PAIEMENT** : Espèce, chèque, chèque vacances, virement bancaire.

**OUVERTURE** : Le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 30 septembre 2012.

**ACCUEIL** : Les réservations de location d'un emplacement en haute saison s'effectue pour un minimum de 7 nuits.

Pas de réservation en basse saison.

**LES ANIMAUX DE COMPAGNIE (1 par emplacement)** : Les animaux sont acceptés, ils doivent être tenu en laisse avec le carnet de vaccination à jour, ils ne doivent pas rester seul sur l'emplacement. Pour leurs besoins ils doivent être sortis du camping.

Les chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies). Tarif : 2.50€ / jour

**CONDITION DE RESERVATION** : Votre réservation est confirmée à réception du chèque de réservation de 92€ + l'attestation d'assurance RC, après confirmation écrite de notre part. Le règlement se fait à l'arrivée avant d'accéder à l'emplacement attribué. Ces dispositions sont mises en place pour des raisons de sécurité et de tranquillité des vacanciers.

**Au vue de la configuration du terrain de camping, pas de caravane de plus de 5m et de double essieux.**

Les emplacements sont limités à 6 pers max.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera restituée par courrier. L'emplacement devra être aussi propre qu'à l'arrivée. Dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 40€ sera retenue pour frais de nettoyage.

Les arrivées se font à partir 14h et avant 20h, Les départs avant 11h45 au plus tard.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement qui leur est alloué : toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier l'inscription et exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité.

**STATIONNEMENT DES VEHICULES** : Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement (1 véhicule max) ou au parking extérieur.

**UTILISATION DES LIEUX** : Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures des portières et des coffres doivent être aussi discrètes que possible.

**CONDITION D'ANNULATION** : Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail au plus tard 1 mois avant l'arrivée. La date sera celle de la poste ou du mail. Le chèque de réservation est restitué quand l'emplacement a pu être reloué pour la même période et au même tarif, avec une retenue de 35€ pour frais.

Dans le cas où l'annulation serait notifiée moins d'un mois avant l'arrivée. Le chèque de réservation reste acquis, le solde du montant du séjour sera réclamé en cas de non relocation.

**ARRIVEE RETARDE/DEPART ANTICIPE** : Il est impératif d'en informer la direction, si le preneur ne se manifeste pas dans les 24H qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat de location d'un emplacement camping:

- le contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de l'emplacement camping,
- le montant de l'emplacement camping reste acquis au propriétaire

**TOUTE INTERRUPTION DU SEJOUR NE DONNE LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT.**

**CONDITIONS GENERALES MOBIL-HOME** : A l'arrivée, les personnes doivent se présenter à la réception afin d'effectuer les formalités de votre règlement et pose du bracelet.

**Le port du bracelet est obligatoire le jour et la nuit pendant la totalité de votre séjour pour la sécurité de tous. Conformément à la législation, les shorts de bain sont strictement interdits à la piscine (maillot de bain obligatoire).**

Les réservations seront attribuées dans l'ordre d'arrivée. La direction se réserve le droit de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée.

**VISITEURS** : **Tous visiteurs doivent obligatoirement se présenter à la réception.** Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Ceux-ci sont tenus d'une redevance par visiteur : 1€/pers/heure ou de 6€ /j/pers. Visite possible entre 9h et 23h max, impératif. La direction se réserve le droit de limiter le Nbs de visiteurs. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le camping.

**HORAIRE RECEPTION** :

**Avril - Mai - Juin et Septembre : Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; Juillet et août : Ouvert de 8h à 20h ; Mars - Octobre et Novembre : Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

En cas d'urgence, notre vigile est présent toute la nuit (uniquement saison, férié), sinon sonnette au bureau et s'adresser au gardien à l'entrée du camping.

**CALME ABSOLU DE 23H A 8H.** Fermeture du portail de 23h à 7h30 (horaire d'été) et de 22h à 6h30 (horaires d'hiver).

Les personnes s'engagent au respect du règlement intérieur, disponible sur le site internet du camping, affiché à l'entrée du camping, et pourra vous être remis à votre demande.

**LE NON RESPECT DES REGLEMENTATIONS OU DU REGLEMENT INTERIEUR PEUT ENTRAINER L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DEDOMMAGEMENT.**